

MAIRIE DE PARIS



► ► **Guide
pratique**

de l'engagement éco-responsable

des entreprises

“ ”

“ COMMENT COMMUNIQUER SUR MON ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ? ”

“ JE VEUX BIEN ME LANCER, MAIS ÇA COÛTE COMBIEN ? ”

“ UNE BONNE OCCASION DE CHANGER NOS PETITES HABITUDES ! ”

“ JE NE COMPRENDS PAS LES LABELS DE MON SECTEUR. QUI PEUT M' AIDER ? ”

“ DANS LE BÂTIMENT, NOS CLIENTS SONT TRÈS DEMANDEURS. ”

UN GUIDE POUR TOUTES LES ENTREPRISES

PETITES OU GRANDES, ENGAGÉES OU NON.

“ LA CERTIFICATION IMPRIM'VERT NOUS A INCITÉS À MODERNISER NOTRE ORGANISATION. ”

“ MES EMPLOYÉS SONT PARTANTS, MAIS JE NE SAIS PAS PAR OÙ COMMENCER. ”

“ NOTRE CLIENTÈLE SOUHAITE UNE HÔTELLERIE PLUS RESPONSABLE ! ”

“ LES PLANS D' ACTIONS QUE J' AI TROUVÉS SONT POUR LES GRANDES ENTREPRISES. ”

“ MES CLIENTS ME FÉLICITENT POUR LA RÉDUCTION DE NOS EMBALLAGES. ”

?

MODE D'EMPLOI



UNE PARTIE GÉNÉRIQUE

► ELLE PRÉSENTE LES PROBLÉMATIQUES GLOBALES D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL



POURQUOI S'ENGAGER ? p.6

- Création ou consolidation d'un avantage concurrentiel
- Réduction des coûts
- Valorisation de l'activité de l'entreprise
- Amélioration de l'organisation
- Amélioration du climat d'entreprise
- Anticipation de la réglementation



ACTIONS p.9

- Impact global de l'entreprise sur l'environnement
- NIVEAU 1: initier un engagement environnemental
- NIVEAU 2: mettre en œuvre un Système de Management Environnemental
- NIVEAU 3: éco-concevoir ou éco-innover



ÉCHANGER p.15

- Les réseaux collaboratifs
- Les sites et plateformes web



ÊTRE ACCOMPAGNÉ p.16

- Toutes les aides en Île-de-France
- Les organismes clés
- Les outils de diagnostic ou de sensibilisation

DES FICHES SECTORIELLES

► ELLES APPORTENT DES SOLUTIONS SPÉCIFIQUES PAR SECTEUR



COMMERCES DE PROXIMITÉ p.20

- Choix et approvisionnement de la marchandise
- Gestion des locaux
- Maîtrise des impacts de la distribution et de la promotion



TOURISME p.26

- Hôtels et Restaurants
 - Dans les chambres
 - Dans les W.C et salles de bains
 - Dans les espaces verts
 - Sur les terrasses
 - Dans les cuisines
- Tourisme d'affaire
- Agences de voyage et tours opérateurs



BTP p.35

- Conception d'un bâtiment durable
 - Adaptation au site
 - Mode constructif
 - Performance thermique
 - Équipements
- Gestion durable d'un chantier
 - Pollution des eaux, de l'air, des sols
 - Déchets
 - Nuisances sonores

UNE APPROCHE PRATIQUE

- Des actions concrètes à mettre en œuvre ;
- Des aides et accompagnements à connaître ;
- Des ouvrages et études de référence ;
- Des contacts utiles pour aller plus loin ;
- Une approche adaptée à votre structure et à votre niveau d'engagement.



ACTIVITÉS DE BUREAU p.42

- Achats
- Papier
- Énergies
- Locaux
- Déplacements
- Déchets



ÉDITION p.46

- Matières premières
- Fabrication
- Distribution
- Fin de vie
- Sensibilisation

► ELLES SONT CONSTRUITES EN 2 PARTIES

DÉCRYPTAGE

- Comprendre le contexte environnemental du secteur
- La réglementation et le marché
- Les normes et labels de référence
- Le contexte parisien

ACTION

- S'engager
- Les documents de référence
- Récapitulatif des actions environnementales du secteur

Votre entreprise n'appartient pas à l'un des secteurs ? Reportez-vous aux domaines d'action listés dans les encadrés sectoriels.

4 RUBRIQUES COMPLÉMENTAIRES



EN ACTION

Témoignages d'entreprises engagées ou éco-innovantes



LE SAVIEZ-VOUS ?

Informations et chiffres clés



AIDES

Aides et accompagnements



POUR ALLER PLUS LOIN

Études, documents ou sites pour approfondir un point





PARTIE GÉNÉRIQUE

S'ENGAGER, AGIR, ÉCHANGER
ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ

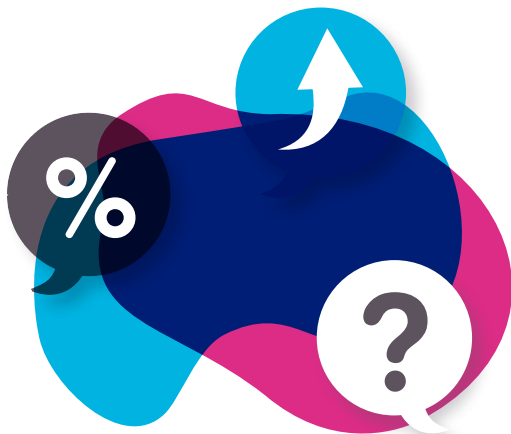


POURQUOI S'ENGAGER ?

L'engagement environnemental est parfois perçu comme une démarche militante ou un effet de mode. **C'est en fait un moyen pour accroître sa compétitivité tout en renforçant l'adhésion des collaborateurs au projet d'entreprise.**

L'engagement environnemental est également perçu comme coûteux, mais il mobilise, dans la plupart des cas, plus de temps que d'argent. Or, le temps passé sur une démarche environnementale est un temps de mobilisation des équipes, d'évaluation de ses pratiques, d'amélioration de son organisation. C'est donc un véritable investissement pour l'entreprise et ses collaborateurs.

C'est d'ailleurs un investissement très rentable car il génère de nombreux bénéfices sur le court, le moyen et le long terme.



EN ACTION

SOLAR HÔTEL, UN ÉTABLISSEMENT QUI MÊLE ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE

« Nos actions environnementales s'inscrivent avant tout dans une véritable démarche économique qui nous permet de réaliser des économies et d'augmenter notre chiffre d'affaires en attirant de nouveaux clients ! »

Franck Laval, Directeur du Solar Hôtel, labellisé La Clef Verte et Ecolabel européen

CRÉATION OU CONSOLIDATION D'UN AVANTAGE CONCURRENTIEL

- Conquête potentielle de nouveaux marchés (marchés publics ou grandes entreprises engagées dans une politique d'éco-achat) ;
- Définition d'un nouveau positionnement marketing qui fait la différence sur le marché.



LE SAVIEZ-VOUS ?

83 % des acheteurs d'entreprises ont déjà été amenés à demander à des fournisseurs des données environnementales sur leurs produits.

Étude Ernst & Young, 2010

RÉDUCTION DES COÛTS

- Réduction des coûts énergétiques, et des frais de gestion des déchets ;
- Diminution de la dépendance aux ressources naturelles (de 2010 à 2011, les prix de l'énergie ont augmenté de 15%)*.

* Insee



AMÉLIORATION DE L'ORGANISATION

- Choix stratégiques guidés par les normes environnementales de référence ;
- Modernisation de méthodes de travail inchangées de longue date.

LE SAVIEZ-VOUS?

93 % des dirigeants d'entreprises déclarent penser que la prise en compte de la composante développement durable dans leur stratégie va devenir indispensable pour le futur succès de leur entreprise.

Étude du Pacte Mondial des Nations-Unies, Accenture, 2010



AMÉLIORATION DU CLIMAT D'ENTREPRISE

- Fédération et identification des employés à une politique forte de l'entreprise ;
- Motivation et fidélisation si les éco-actions sont portées par les salariés ;
- Amélioration des interactions au sein de l'entreprise.

VALORISATION DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Amélioration de l'image de marque (auprès des clients et/ou des candidats au recrutement) sous réserve de respecter les règles de l'affichage environnemental (communiquer de manière transparente sur les objectifs fixés et les résultats obtenus, apporter les preuves des progrès réalisés).





LE SAVIEZ-VOUS ?

77 à 98% des consommateurs de 7 pays tests (dont la France) indiquent attendre d'une entreprise qu'elle respecte l'environnement.

Green Brands Global Survey, Institut PSB pour Cohn & Wolfe et Landor Associates, 2009

Les acheteurs de la Ville de Paris intègrent de plus en plus dans leurs marchés des critères environnementaux de sélection des offres :

- 26% des marchés passés par la direction des achats en 2010 comprennent des clauses ou des critères environnementaux ;
- l'évaluation porte sur tous les stades du cycle de vie des produits ou services, c'est une analyse de leur coût global.

ANTICIPER LA RÉGLEMENTATION

Anticiper la réglementation est une nécessité pour les entreprises. La réglementation en matière environnementale a tendance à s'accélérer et se durcir. Elle s'accompagne de démarches volontaires des collectivités qui peuvent fixer à leur territoire des objectifs plus ambitieux.

À Paris, le Plan Climat dépasse ainsi les objectifs européens en prévoyant une réduction de 25% des émissions de gaz à effet de serre, 25% de réduction des consommations énergétiques du territoire et 25% de consommation énergétique provenant des énergies renouvelables (objectifs 2020 par rapport à 2004).



EN ACTION

« FARINEZ-VOUS » : BOULANGERIE ARTISANALE ET SOLIDAIRE

« Notre projet a été pensé autour des valeurs de l'économie sociale et solidaire : financements solidaires, valeurs de solidarité et de confiance pour la constitution de l'équipe, formation d'adultes en reconversion. Nos choix d'aménagement et d'approvisionnement sont aussi durables et écologiques que possible. Nos produits sont confectionnés artisanalement entièrement sur place. Cela donne une cohérence au projet que les clients perçoivent bien et apprécient fortement et permet de forger un fort esprit d'équipe. »

Domitille Flichy, Fondatrice de *Farinez-vous*, boulangerie artisanale et solidaire, lauréate de l'appel à projets pour l'économie sociale et solidaire de la Ville de Paris



ACTIONS

L'IMPACT GLOBAL DE L'ENTREPRISE SUR L'ENVIRONNEMENT

Pour mesurer l'empreinte environnementale de l'entreprise, il faut s'intéresser à toutes les étapes du cycle de vie du produit ou du service (schéma ci-dessous), de sa conception à sa fin de vie et son éventuel recyclage.



Pour initier un engagement environnemental, l'entreprise peut travailler sur l'une des étapes de ce cycle de vie et, progressivement, étendre sa réflexion à plusieurs étapes voire à l'ensemble du cycle.

MAÎTRISER LES FLUX

À chaque étape, l'activité de l'entreprise génère des flux entrants liés aux consommations, et des flux sortants liés aux émissions et aux déchets. Mesurés, ils permettent d'évaluer l'impact environnemental de l'entreprise.

PRENDRE EN COMPTE SES PARTIES PRENANTES

La responsabilité environnementale ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise : elle s'étend aux fournisseurs, aux fabricants, aux transporteurs, et même aux clients qui peuvent faire un usage plus ou moins responsable du produit ou du service.

Pour bien faire, l'entreprise doit mobiliser ses collaborateurs de manière transversale, en surmontant les clivages éventuels entre services. Elle doit aussi associer l'ensemble des parties prenantes à son activité. La démarche d'éco-responsabilité est un effort collectif.

+ POUR ALLER PLUS LOIN

LES ÉCO-ACHATS

Guide « Les PME et l'achat responsable »

Comment les donneurs d'ordre peuvent aider les fournisseurs à répondre aux nouvelles exigences ?

COMITE 21

NIVEAU 1 : INITIER UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

► **DÉFINIR** un programme d'actions et mobiliser les acteurs de votre entreprise pour identifier les pistes d'amélioration à court terme.

ANALYSER



MOBILISER



PROGRAMMER



ÉVALUER

► **ANALYSER** : faire un état des données existantes ou facilement mesurables qui serviront d'indicateurs de suivi des améliorations de l'entreprise en adaptant et complétant les tableaux ci-après.



[Comptabilité énergétique](#)



[Consommation d'eau](#)



[Volume et coût des déchets](#)



[Suivi des transports de marchandises](#)

► **MOBILISER** : informer et responsabiliser

- Sensibiliser les salariés aux enjeux environnementaux ;
- Mettre à contribution les salariés pour identifier les faiblesses de l'organisation et les opportunités d'actions à mettre en place pour un progrès environnemental ;
- Désigner un chef de projet, en charge de la gestion environnementale ;
- Organiser une réunion annuelle entre les employés et la direction pour évoquer les questions environnementales ;
- Valoriser les postes de travail : chaque service donne son avis sur la politique générale.

► **PROGRAMMER** en adaptant et complétant le

 [tableau des actions environnementales](#)*

- Définir la liste des actions ;
- Clarifier les enjeux et les objectifs de chaque action ;
- Associer un indicateur à chaque action

► **ÉVALUER**

- Effectuer un suivi régulier des indicateurs retenus ;
- Afficher les résultats pour les salariés ou les clients (effet coup de pouce sur les comportements) ;
- Intégrer les critères d'éco-responsabilité dans les fiches de poste, les auto-évaluations et les contrôles.

* Afin de connaître les actions à mettre en place dans votre secteur, référez-vous aux [fiches sectorielles](#).

NIVEAU 2 : METTRE EN ŒUVRE UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME)

QU'EST CE QU'UN SME ?

Un SME est un outil de gestion de l'entreprise lui permettant de maîtriser et réduire son impact sur l'environnement en reconsidérant son management. C'est une démarche qui s'inscrit dans la durée.

- Établir un diagnostic environnemental de l'entreprise ;
- Définir les priorités d'action ;
- Définir les orientations et les objectifs (composer une stratégie, nommer des responsables) ;
- Planifier un programme d'action et des dispositifs de suivi ;
- Communiquer et réviser les objectifs.

COMMENT SE LANÇER DANS UN SME ?

► **DÉMARCHE ENVOL (NIVEAU 1 DE LA
DÉMARCHE 123 ENVIRONNEMENT)**



EnVol est une marque multi-sectorielle créée en 2009. Elle s'adresse aux entreprises de moins de 50 salariés et propose une démarche adaptée aux TPE/PME.

Objectif :

faire reconnaître les efforts des entreprises en matière de management environnemental grâce à l'obtention d'une marque qui certifie leur engagement en la matière.

Caractéristiques :

il n'y a pas de contraintes de résultats, seulement une contrainte de moyens évaluée non pas par un audit terrain mais par un examen documentaire.

Durée :

4 à 8 mois.

Coût :

< 1 000 euros.

Envol est complémentaire à 123 Environnement.



EN ACTION

AKATOA, AGENCE DE COMMUNICATION

« Notre démarche d'amélioration continue, accompagnée par l'association RIPOSTE VERTE, a été lancée en 2008. Elle a débuté avec un diagnostic de notre activité et une sensibilisation de nos collaborateurs. Nous avons obtenu la marque EnVol en 2010, véritable reconnaissance pour nos parties prenantes. Nous n'avons plus aucune bouteille d'eau, que des lampes basses conso, faisons le tri de tous nos déchets, paramétrons les mises en veille... »

Christophe Magnan, Directeur de AKATOA



► 123 ENVIRONNEMENT



123 Environnement est une démarche facilitant la mise en œuvre de programmes de management environnemental par les entreprises en vue d'obtenir les certifications internationales (ISO 14 001) ou européennes (EMAS).

Objectif :

mise en œuvre d'un système de management environnemental en trois niveaux. Le troisième niveau correspond aux exigences des référentiels internationaux et européens.

Caractéristiques :

approche progressive et proportionnée. Elle permet aux entreprises de faire reconnaître leurs efforts à chaque niveau de la démarche. Elle repose sur un principe d'amélioration continue.

Durée et coût :

l'entreprise peut rester au maximum 3 ans sur une étape. Elle doit ensuite passer au niveau supérieur. La certification est donc obtenue en 6 ans maximum avant d'obtenir l'ISO 14 001. L'entreprise achète le référentiel et paie les audits de validation de chaque niveau (entre 500 euros HT et 1 000 euros HT, suivant la taille de l'entreprise et le niveau visé).

visuels qui permettent de développer des systèmes de management de l'environnement opérationnels, légers en documentation et motivants pour les équipes. L'analyse initiale est réalisée à l'aide de l'outil [Ecocartes](#).

Durée et coût :

le délai est compris entre 6 et 9 mois, du lancement de l'analyse initiale avec les Ecocartes à la réalisation de l'audit de certification. Le coût d'accompagnement vers une certification ISO 14 001 ou EMAS, pour une TPE/PME, dans le cadre d'une opération collective est d'environ 3 500 euros (hors subventions publiques).



EN ACTION

82 entreprises sont labellisées EnVol en France, 500 sont engagées dans 123 Environnement. Elles ont bénéficié de l'aide de leur CCI. En Europe, 400 consultants sont formés à EMASeasy, 600 entreprises en sont utilisatrices dont 9 en Île-de-France.

► EMASEASY



Cette méthodologie adaptée aux TPE et PME fournit les outils nécessaires à l'application des normes ISO 14 001 et EMAS.

Objectifs :

rendre accessibles aux TPE et PME les normes de management environnemental ISO 14 001 et EMAS ; faciliter l'accompagnement groupé de plusieurs entreprises pour la mise en place à faible coût d'un système de management environnemental.

Caractéristiques :

cadre par le principe «10 personnes, 10 pages, 10 jours», la méthodologie [EMASeasy](#) se base sur des outils simples et



► ISO 14 001



La norme ISO 14 001 est la norme la plus utilisée de management environnemental (réduction des effets dommageables des activités d'une entreprise sur l'environnement).

Objectifs :

mettre en œuvre un système de management environnemental, puis l'évaluer et l'améliorer.

Caractéristiques :

il n'y a pas de contraintes de résultats, c'est le respect des objectifs fixés dans la politique environnementale qui compte (système d'amélioration continue).

Attribution :

l'attribution de l'ISO 14 001 fait suite à un audit réalisé par un organisme certificateur (AFNOR, ECOPASS...) accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC).

Durée de mise en œuvre :

la certification se déroule par cycle de 3 ans : audit complet (année 1) et audit de suivi (années 2 et 3).

► EMAS



Le règlement EMAS (« Eco Management and Audit Scheme »), ou SMEA en français (« Système de Management Environnemental et d'Audit ») cadre des démarches volontaires d'éco-management utilisant un système de management de l'environnement.

Objectifs :

permettre à toute entreprise, collectivité ou organisation le désirant, d'évaluer, d'améliorer et de rendre compte de ses performances environnementales dans un système de management environnemental reconnu, standardisé et crédible.

Caractéristiques :

toute entreprise déjà certifiée ISO 14 001 obtient un certificat EMAS si elle publie une déclaration environnementale conforme aux critères de l'EMAS.

Coût :

pour une entreprise déjà certifiée ISO 14 001, le coût sera de 3 500 à 6 000 euros. Pour une entreprise non certifiée ISO 14 001, le coût sera compris entre 6 000 et 9 000 euros.



POUR ALLER PLUS LOIN

Guide pratique des allégations environnementales, AFNOR

Modalités d'utilisation des allégations environnementales

NIVEAU 3: ÉCO-CONCEVOIR OU ÉCO-INNOVER

ÉCO-CONCEVOIR

L'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la phase de conception du produit ou service pour réduire son impact tout au long de son cycle de vie, en agissant sur les domaines suivants.

La production :

- agir sur le choix des matières premières (matières recyclées, matières dont l'extraction n'est pas dommageable à l'environnement et, dans le cas de matières naturelles, gestion durable de la ressource),
- limiter les emballages,
- limiter les consommations d'énergie nécessaires à la production,
- optimiser la logistique (transports, intermédiaires).

La distribution :

- prendre en compte les contraintes logistiques (transports, intermédiaires).



La consommation :

- travailler à ce que le produit soit facile d'entretien, durable, peu polluant, rechargeable...

La fin de vie du produit ou service :

- favoriser la biodégradabilité, la recyclabilité et la facilité d'élimination du produit.

► L'ÉCO-LABEL EUROPÉEN ET LA MARQUE NF ENVIRONNEMENT



Présentation :

[le label écologique européen](#) et la marque [NF environnement](#) certifient des produits ou services selon des critères écologiques définis par la Commission Européenne ou un référentiel du Comité Français des Écolabels.

Caractéristiques :

les critères de certification portent sur 50 catégories de produits ou services et des domaines d'éco-responsabilité qui tiennent compte de tout le cycle de vie du produit, de sa production et son utilisation jusqu'à son élimination.

Attribution :

l'entreprise est volontaire et paie pour l'utilisation du label. Il est contrôlé par un organisme certificateur du pays où son produit est fabriqué ou commercialisé (l'AFNOR en France).

ÉCO-INNOVER

Une éco-innovation est une innovation de process, de produits ou de services qui permet une utilisation plus économe des ressources ou une moindre pollution. Il peut s'agir de nouvelles activités répondant à des besoins émergents (nouvelles technologies, nouveaux services de location ou d'échanges...) ou d'une amélioration d'activités plus anciennes (nouveaux services de transports propres ou utilisation de nouveaux matériaux...).



POUR ALLER PLUS LOIN

ÉCO-CONCEPT

La CCIP Seine-Saint-Denis accompagne les entreprises avec un programme innovant « Eco-concept », comprenant pour chaque entreprise :

- un diagnostic pour établir le profil environnemental des produits, évaluer leurs impacts et déceler les points d'amélioration ;
- des réunions thématiques et des ateliers d'échanges et de mise en situation pour identifier les bonnes pratiques à mettre en œuvre ;
- une journée d'accompagnement pour aider à la mise en place...

Contact :

Cécile Roffi - 01 48 95 11 31



EN ACTION

« MARCHÉ SUR L'EAU »,

Prix Mobilité Douce pour le projet de distribution fluviale de fruits et de légumes en Île-de-France

« Nous souhaitons créer un nouveau réseau de distribution de produits agricoles en circuit court entre consommateurs parisiens et réseau de producteurs franciliens. Notre projet vise à diminuer l'empreinte écologique du transport en Île-de-France. Les bateaux seront notamment alimentés en méthane issu des déchets verts des paysans et des consommateurs. »

Claire-Emmanuelle Hue, porteuse du projet

ÉCHANGER

LES RÉSEAUX COLLABORATIFS

LES ACTEURS DU PARIS DURABLE

Nouveau dispositif de la Ville de Paris valorisant les actions portées par les acteurs du territoire (dont les entreprises) et favorisant les échanges d'expérience, le programme « [les Acteurs du Paris durable](#) » propose également un partage d'outils disponibles sur son site Internet, pour tous ceux souhaitant s'engager.

Vous pouvez relayer vos bonnes pratiques et vos exemples d'actions et d'engagements environnementaux et vous signaler comme acteur du développement durable à Paris auprès de ce programme en remplissant le formulaire « **retour de bonnes pratiques** ».



Formulaire de retour de bonnes pratiques

Par ce formulaire, vous pouvez également signaler à la Ville de Paris vos projets d'éco-engagement ou faire part de vos besoins en sensibilisation à l'environnement.

COMITÉ 21

[Le Comité 21](#) est un réseau d'acteurs engagés dans la mise en œuvre opérationnelle du développement durable. Il compte plus de 400 adhérents : collectivités, associations, institutions d'enseignement supérieur, médias et entreprises. C'est un lieu d'échange, de réflexion, de partage d'outils et de bonnes pratiques.

OREE

[OREE](#) rassemble des entreprises, des collectivités et des associations, constituant ainsi un réseau d'échanges (groupes de travail, publications, outils, mises en relation, valorisation) et de réflexion sur l'intégration de meilleures pratiques environnementales dans les organisations.

LES SITES ET PLATEFORMES WEB

ÉCO-ENTREPRISES

Conseils et informations aux [éco-entreprises](#) et annuaire des éco-entreprises en France.

ENTREPRENEURS D'AVENIR

[Site](#) recensant les entrepreneurs « sociaux » (131 à Paris) et exemples de bonnes pratiques et d'éco-activités.

INNOV'ECO

Cycle de conférences pour la rencontre et la promotion des [acteurs de l'économie verte](#).

ÉCO-INDUSTRIES PARIS ÎLE-DE-FRANCE

[Annuaire](#) des produits et services disponibles dans les éco-industries franciliennes.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

TOUTES LES AIDES EN ÎLE-DE-FRANCE

Retrouvez la liste exhaustive des aides à destination des entreprises en Île-de-France sur le [portail de l'Institut Supérieur des Métiers \(ISM\)](#).

Retrouvez également pour chaque grande thématique liée à la gestion de l'environnement (déchets, ICPE, eau, sécurité, air/énergie et développement durable) l'ensemble des accompagnements financiers (aides, subventions, mesures fiscales) sur le [portail de la CCIP](#).

LES ORGANISMES CLÉS

AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME)

L'[ADEME](#) propose un ensemble d'aides à destination des PME/PMI dans tous les domaines environnementaux (gestion des déchets, émissions atmosphériques, gestion énergétique, éco-conception, transports...). Ces aides vont de la mise à disposition d'experts pour réaliser des diagnostics à des subventions financières (jusqu'à 70% du montant engagé).



AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT

L'[Agence Parisienne du Climat](#), créée à l'initiative de la Ville de Paris avec le soutien de l'ADEME, est une association multi-partenaire (associant notamment la Région Île-de-France) qui a vocation à accompagner les acteurs du territoire, dont les entreprises, sur tous les sujets en lien avec le Plan Climat de Paris. Elle propose des conseils gratuits et indépendants en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation des énergies renouvelables.

Elle met notamment à disposition des entreprises :

- des conseillers Info Energie Climat joignables du lundi au vendredi de 10h à 18h au 01 58 51 90 20 ou par email : info-conseil@apc-paris.com ;
- un espace de réflexion sur les stratégies énergétiques à l'œuvre sur le territoire parisien.

AGENCE RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES NOUVELLES ÉNERGIES (ARENE)

L'[ARENE](#) d'Île-de-France accompagne techniquement voire financièrement des projets expérimentaux sur des territoires laboratoires. L'ARENE propose les outils et services suivants :

- des conseils notamment sur la gestion de la mobilité, la maîtrise de l'énergie et la création de nouvelles filières économiques ;
- des publications et des films ;
- des visites et forums ;
- des études générales et opérationnelles.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS (CCIP)

La CCIP accompagne les entreprises de Paris et de la petite couronne souhaitant mettre en œuvre, à leur échelle, un management environnemental, via divers outils d'accompagnement et de sensibilisation, parmi lesquels :

- des diagnostics Environnement et pré-diagnostic Energie pour faire le point sur l'impact environnemental de votre entreprise ;
- un accompagnement à l'obtention de certifications ou marques (123 Environnement, EnVol, Imprim'Vert) ;
- un référencement possible des entreprises sur www.eco-entreprises.fr ;
- une mise en réseau des entreprises du secteur des éco-activités « PLATO éco-actif » ;
- une veille juridique en environnement.

CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS (CMAP)

La CMAP conseille les entreprises artisanales en fonction de leurs demandes et les oriente vers les structures d'accompagnement dédiées. Elle met à la disposition des entreprises les ressources suivantes :

- des Fiches Métiers listant les obligations réglementaires en matière d'environnement ;
- un lexique sur clé USB, «100 mots pour l'artisanat : le développement durable», qui regroupe 100 mots utiles à la compréhension du développement durable. Disponible gratuitement, pour les entreprises artisanales, auprès de Françoise Neveu, 01 53 33 53 26, francoise.neveu@cma-paris.fr ;
- un club de réflexion autour de la responsabilité sociétale « Artisanat - Université » que les entrepreneurs peuvent rejoindre pour réfléchir à la manière de « conduire autrement leur entreprise ».

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

La Région Île-de-France accorde des aides financières ou accompagnements regroupés sur [le portail des aides régionales](#). Elle propose notamment des aides aux entreprises d'insertion pour la création d'emplois par l'insertion dans l'environnement,...

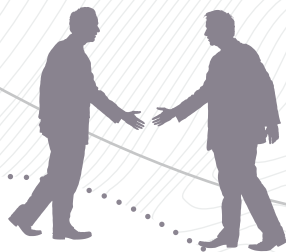
EN ACTION

POINT 44, une démarche environnementale progressive

« Après la construction d'une usine éco-conçue en l'an 2000, nous nous sommes engagés, avec l'appui de la CCIP, dans une démarche de progrès avec Imprim'Vert en 2004, puis la certification ISO 14 001 par étapes en 2008.

La mise en place de ces actions concrètes nous permet aujourd'hui d'aider nos clients à intégrer des paramètres d'éco-conception dans leurs cahiers des charges pour imprimer moins et mieux ! »

Christophe Delabre, Directeur Associé de Point 44



DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT (DRIEE)

La [DRIEE](#) vous informe sur la réglementation et les démarches à mettre en œuvre dans votre entreprise.

Mission :

la DRIEE est chargée de mettre en œuvre les priorités d'actions de l'État en matière d'Environnement et d'Énergie en Île-de-France.

Aides fournies à toutes les entreprises :

- information sur la réglementation et soutien au développement durable des entreprises ;
- accompagnement pour la réduction de l'impact sur l'environnement et pour les économies d'énergie.

Démarche à suivre :

prendre contact avec la DRIEE - service de développement durable des territoires et des entreprises.

driee-if@developpement-durable.gouv.fr,
01 55 01 28 28

LES OUTILS DE DIAGNOSTIC OU DE SENSIBILISATION

EBE VIE

[Outil Internet](#) permettant aux entreprises de mesurer les impacts positifs ou négatifs de leurs activités sur la biodiversité, leurs liens de dépendance avec les services rendus par les écosystèmes ainsi que les risques et opportunités qui en découlent.

DIAG ONLINE

[Plateforme web](#) de valorisation du Diagnostic de Performance Énergétique.



POUR ALLER PLUS LOIN

L'OUTIL «BILAN PRODUIT» DE L'ADEME

L'ADEME propose l'outil informatique «Bilan produit», qui permet aux entreprises d'estimer facilement les impacts environnementaux et pistes d'amélioration de leurs produits.



LE SAVIEZ-VOUS ?

ECO-INNOVER EN EXTERNE

▪ [Le pôle de compétitivité Advancity](#)

Le Pôle de compétitivité de la ville durable et des éco-technologies urbaines (Advancity) anime sur le territoire francilien ce secteur économique au travers notamment d'un réseau d'acteurs industriels, institutionnels ou académiques.

Il permet aux entreprises de coopérer et de monter des projets collaboratifs relatifs à la croissance verte : aide au montage de projets et présentation aux financeurs publics.

▪ [Paris Région Lab](#)

Agence d'innovation de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France, elle a pour mission de faciliter l'expérimentation de solutions innovantes in vivo in situ sur le territoire francilien. Elle rapproche les entreprises en recherche d'un terrain d'expérimentation pour des solutions innovantes et les services de la Ville ou de la Région.



LES FICHES SECTORIELLES

DES SOLUTIONS SPÉCIFIQUES PAR SECTEUR

COMMERCES DE PROXIMITÉ

DÉCRYPTAGE

RÉGLEMENTATION

Dans le secteur des commerces, les principales obligations environnementales concernent le tri des déchets, le rejet des eaux usées, les émissions de gaz et fluides frigorigènes, les nuisances sonores.

En particulier, depuis quelques années, la réglementation se durcit dans le domaine des déchets. Du fait notamment de l'augmentation progressive de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) sur les installations de stockage et les incinérateurs, le prix d'élimination des déchets non triés sera supérieur à celui du tri à la source des déchets recyclables.



POUR ALLER PLUS LOIN

TOUTES LES OBLIGATIONS EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE POUR VOTRE MÉTIER

Retrouvez les [Fiches Métiers](#) sur les différents sites des Chambres des métiers et de l'artisanat d'Île-de-France.

NORMES ET LABELS DE RÉFÉRENCE

Pour certifier votre commerce, rendez-vous sur la rubrique « [Comment se lancer dans un SME ?](#) ».

Vous commercialisez des produits alimentaires ? Afin de connaître les principaux labels alimentaires, rendez-vous sur la rubrique « [Normes et labels de références dans la restauration](#) ».

LE CONTEXTE PARISIEN

Depuis 2007, un nouveau règlement sur le transport et la livraison de marchandises est entré en vigueur à Paris. L'objectif est de réduire les impacts environnementaux négatifs générés par les déplacements de marchandises dans Paris par :

- la limitation de la circulation des véhicules les plus encombrants et les plus polluants ;
- la limitation à 30 minutes des arrêts sur les aires de livraison ;
- la préférence pour les véhicules propres, dont la surface est inférieure à 29 m² (ils sont les seuls à pouvoir circuler et livrer 24h/24h sur le territoire de la Ville de Paris).

ACTIONS

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

► [GUIDE DES BONNES PRATIQUES DU COMMERÇANT ÉCO-CITOYEN, CRCI - ADEME](#)

Pour agir - les actions à mettre en œuvre dans son commerce.

► [POUR UNE CONSOMMATION DURABLE, CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE](#)

Pour réfléchir - 25 recommandations pour diminuer l'impact environnemental lié à la consommation.

► [COMMENT LUTTER CONTRE LE BRUIT ? À CHAQUE BRUIT SA SOLUTION, CCIP DES HAUTS DE SEINE](#)

Guide pratique de la prévention du bruit pour les commerçants.



CHOIX ET APPROVISIONNEMENT DE LA MARCHANDISE

► CHOIX DES PRODUITS

- Choisir des produits respectueux de l'environnement : produits éco-labellisés (éco-label français ou européen, produits bio, durables ; mobilier **FSC** et **PEFC**, poisson **MSC**, emballages 100 % recyclables, produits solidaires, issus du commerce équitable) ;
- Choisir auprès des fournisseurs des produits générant moins de déchets : produits concentrés, éco-recharges...



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ÉCO-LABELLISATION garantit la prise en compte de l'environnement sur tout le cycle de vie du produit labellisé.

- L'éco-label européen et la marque NF environnement concernent 50 catégories de produits parmi lesquelles l'ameublement, les appareils électriques, le bricolage, les produits d'entretiens et d'hygiène.
- Plus d'informations

AUTRES LABELS DE RÉFÉRENCE

► COSMÉTIQUE : Cosmebio

- **Description** : les cosmétiques dotés du logo BIO ou du logo ECO contiennent en majorité des ingrédients naturels ou d'origine naturelle.
- **Critères de certification** :
 - Minimum 95% d'ingrédients naturels, d'origine naturelle ou issus de l'agriculture biologique ;
 - Maximum 5% d'ingrédients de synthèse.

► TEXTILE :

Oeko Tex 100 et 1000

- **Description** : ces textiles certifiés ne contiennent pas d'éléments chimiques nocifs pour la santé et la peau (formaldéhyde, métaux lourds, pesticides, phtalates, benzène...).
- **Critères de certification** : limitation des matières nocives utilisées pour la fabrication des produits, à savoir les substances réglementées et interdites par la loi, ainsi que les produits chimiques connus pour être préoccupants pour la santé.

ECOCERT : textiles biologiques (à 95% minimum) ou textiles à base de fibres biologiques (à 75% minimum) ou EKO Textiles biologiques (à 95% minimum).

► ALIMENTATION

► CHOIX DES FOURNISSEURS

- Choisir des fournisseurs responsables (respect des droits fondamentaux, sécurité alimentaire, respect de l'environnement) ;
- Limiter le trajet d'approvisionnement des produits ;
- Optimiser l'itinéraire de transport dans Paris (choix d'une plateforme de stockage/ approvisionnement proche du lieu de livraison).

► MAÎTRISE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DE LA DISTRIBUTION DES MARCHANDISES

- Investir dans des véhicules propres ;
- Demander aux livreurs de couper le moteur le temps du déchargement ;
- Sélectionner des marchandises et des fournisseurs locaux pour limiter la pollution induite par le transport ;
- Penser au covoiturage pour les livraisons.



AIDES

AIDES FINANCIÈRES À L'INVESTISSEMENT DANS LES VÉHICULES PROPRES, ADEME

AIDE DE LA VILLE DE PARIS

- **Type d'aide** : aide financière.
- **Intitulé** : subvention pour l'achat d'un cyclomoteur ou d'une bicyclette électrique.
- **Bénéficiaires** : toutes entreprises.
- **Caractéristiques** : subvention de 300 à 500 euros par véhicule dans la limite de 25% du prix du véhicule et dans la limite de 10 unités.
- **Plus d'informations** : site Paris.fr, rubrique Professionnels > Commerçants/Artisans > Aides financières.



EN ACTION

LA PETITE REINE, UNE SOLUTION ORIGINALE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS FRAIS

« Grâce à nos livraisons intra-urbaines de produits frais (boissons, yaourts) en vélo-tripoteurs (véhicules à 0 émission carbone), nous fournissons une prestation basée sur la simplicité et la prise en compte des problématiques opérationnelles de nos clients. Notre souplesse (pas de minimum de commande, dépannage en cas de rupture...) et notre prise en compte du contact humain nous permettent aujourd'hui d'être perçus comme un distributeur alimentaire idéal pour les professionnels de la restauration. »

Fabien de Castilla, Directeur du développement de La Petite Reine

GESTION DES LOCAUX

► LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- Limiter la consommation d'électricité :
 - limiter l'éclairage des vitrines : installer des minuteries, des programmateurs après fermeture,
 - éviter les lampes halogènes, préférer des ampoules à économie d'énergie ou des LED,
 - enlever la poussière sur les ampoules qui occasionne des baisses d'intensité d'éclairage pouvant aller jusqu'à 30%.
- Optimiser la régulation de la température :
 - éviter l'installation de climatiseurs, préférer des rafraîchisseurs d'air ou des humidificateurs,
 - penser à fermer les portes quand les installations de climatisation ou de chauffage fonctionnent. La température idéale est de 19°C,
 - ne pas laisser les présentoirs réfrigérés ouverts.



▶ ÉCONOMISER L'EAU

- Privilégier le nettoyage à sec (balai...) des cours intérieures et trottoirs;
- Pour les sanitaires, se référer à la fiche «[Tourisme](#)».

+ POUR ALLER PLUS LOIN

Propreté des rues : [les bons gestes](#)

i LE SAVIEZ-VOUS ?

L'installation d'un nouveau système de chauffage (pompe à chaleur ou chaudière à condensation) permet d'économiser **15 à 30%** d'énergie par an.

? AIDES

Il existe de nombreuses aides proposées par l'ADEME concernant l'optimisation de la consommation d'énergie.

L'Agence Parisienne du Climat propose un accompagnement adapté à l'activité des artisans et commerçants parisiens. Ce service gratuit et indépendant porte sur l'étude des usages de l'énergie liés aux transports des biens et des personnes, aux locaux dans lesquels s'exerce l'activité et aux équipements nécessaires à l'activité.

Pour plus de renseignements :
info-conseil@apc-paris.com ou
01 58 51 90 20

MAÎTRISE DES IMPACTS DE LA DISTRIBUTION ET DE LA PROMOTION

▶ RÉDUIRE LES EMBALLAGES

- Remplacer les sacs en plastique par des sacs réutilisables (cabas) et/ou respectueux de l'environnement (sacs biodégradables ou en papier);
- Faire payer les éventuels sacs plastiques à prix coûtant;
- Récompenser les clients qui ne prennent pas de sacs (réductions, points de fidélité);
- Éviter le suremballage: faire remarquer aux fournisseurs les excès évidents d'emballage ou demander aux fournisseurs de livrer en vrac, prévoir que les clients puissent récupérer les cartons d'emballage du commerce;
- Développer les possibilités d'achat en vrac (céréales, légumes secs...).

EN ACTION

EN MOSELLE, UN SUPERMARCHÉ PROPOSE DES BACS DE TRI À LA SORTIE DU MAGASIN

« Nous avons disposé deux caisses en bois, pour les emballages cartons et plastiques, que nos clients utilisent quotidiennement. Nous pensons que c'est un vrai plus puisque le client n'a pas à gérer l'élimination des cartons et des plastiques qu'il pourrait ramener à la maison. Le tri se fait dans le magasin ! »

Marie-Pascale Hadjadj, Directrice Générale Super U de Sarralbe (57)

▶ OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS

- Modérer les consommations de papier. Exemple : installer dans le commerce un casier pour y ranger le papier réutilisable ;
- Déposer les objets recyclables encombrants dans les déchèteries afin de recycler les matériaux qui les composent ;
- Trier les déchets dangereux (cartouches, piles, peintures...) et les éliminer correctement ;
- Contacter des sociétés de récupération de consommables (cartouches d'impression) ;
- Compacter les emballages avant de les déposer pour la collecte afin de diminuer le volume des poubelles ;
- Reprendre gratuitement et recycler les piles usagées du type de celles que l'on commercialise.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- ▶ 1/3 des déchets sont des emballages.
 - ▶ Durée d'utilisation d'un sac plastique = 20 minutes
Durée de dégradation = 400 ans
 - ▶ Au 1er juillet 2011, les surfaces commerciales supérieures à 2 500 m² devront mettre à disposition des clients un lieu de stockage des emballages non désirés (Grenelle environnement 2, art 78 ter)
-

Partager les trajets vers la déchèterie avec d'autres commerçants permet de réaliser des économies de carburant et de réduire la pollution automobile.



EN ACTION

CLIKECO, L'EXPERT DÉCHET DES PME

« La société Clikeco a été fondée en 2004 pour aider les PME à trier leurs déchets spécifiques ou dangereux en petites quantités (métal, peinture, produits chimiques, ...). Objectifs : limiter les espaces de stockage dédiés, effectuer directement le bon tri, et limiter les manutentions. Notre offre est particulièrement adaptée aux artisans parisiens qui n'ont pas de place pour stocker et trier leurs déchets. »

Stéphane Araudeau,
Gérant de Clikeco Paris





i LE SAVIEZ-VOUS ?

Tout distributeur est tenu de reprendre les piles ou accumulateurs usagés de ses clients. Plus d'informations

.....

Un foyer reçoit **40 kg de prospectus** en papier non recyclé par an. **IFOP**

▶ **AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL / ECO-MARKETING**

- Utiliser des catalogues ou magazines en papier recyclé ou certifié, choisir un éditeur certifié ;
- Réduire la quantité et le grammage des catalogues distribués ;
- Privilégier la communication par informatique : constituer des fichiers emails clients ;
- Utiliser la publicité Internet ;
- Respecter les autocollants « Stop Pub » ;
- Privilégier les cadeaux écologiques, naturels et locaux (objets en plastique recyclé, bons pour des spectacles...).

+ POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ Quelles solutions pour les déchets des professionnels à Paris ?
- ▶ Ressources et fiches classées par type de déchets des professionnels
- ▶ Quelles solutions pour les déchets toxiques ?
- ▶ Liste des lieux de collecte (déchèteries, espaces propreté...) en Île-de-France

▶ **INFORMATION ET SENSIBILISATION**

- Informer clients et salariés sur les actions du commerce en matière de pratiques environnementales ;
- Proposer aux clients des achats durables plutôt que jetables.

+ POUR ALLER PLUS LOIN

Consoglobe, un annuaire en ligne pour tout connaître sur les labels écologiques



TOURISME

HÔTELS & RESTAURANTS

DÉCRYPTAGE

Les attentes de la clientèle française sont de plus en plus fortes en matière d'hôtellerie responsable. Ainsi, 8 voyageurs sur 10 connaissant l'expression « tourisme responsable » étaient prêts à passer à l'acte en 2009, contre 7 sur 10 en 2008.

+ POUR ALLER PLUS LOIN

LA RÉGLEMENTATION DANS LA RESTAURATION

Fiche Restauration publiée par les Chambres des métiers et de l'artisanat d'Île-de-France.

LES EXIGENCES DU SECTEUR

Les exigences des touristes français :

- 86 % des Français seraient prêts à adopter un comportement éco-responsable au cours de leur séjours ;
- 90 % des voyageurs sont en attente d'offres de tourisme responsable ;
- 87 % choisiraient de voyager responsable à condition qu'un label reconnu garantisse le respect des principes du tourisme responsable*.

* Les Français et le Tourisme Responsable, TNS Sofres, Voyages-sncf.com et Routard.com (Mars 2009)

Les exigences des touristes étrangers :

les touristes britanniques et allemands sont 4 fois plus nombreux que les touristes français pour la consommation des produits et services du tourisme durable.

NORMES ET LABELS DE RÉFÉRENCE DANS L'HÔTELLERIE



EN ACTION

SOLAR HÔTEL, UN HÔTEL ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE LABELLISÉ LA CLEF VERTE ET ECOLABEL EUROPÉEN

« Nos 3 panneaux solaires installés en façade alimentent notre enseigne ainsi que les éclairages extérieurs. Nos réservoirs de 1500 litres connectés aux gouttières nous servent à arroser le jardin et à alimenter les WC collectifs de l'hôtel (500 litres utilisés chaque jour). Nous avons également noué un partenariat avec le restaurant d'à côté qui nous permet d'alimenter notre compost. Enfin, en supprimant tout conditionnement individuel pour les produits alimentaires, le petit déjeuner bio que nous proposons nous revient mois cher qu'un petit déjeuner classique. »

Franck Laval, Directeur du Solar Hôtel

► ECO-LABEL EUROPÉEN



- Présentation :

label générique décliné dans le secteur touristique.

- **Organisme certificateur** : AFNOR Certification
Tél : 01 41 62 80 00.

- **Nombre d'établissements labellisés** :
85 établissements certifiés en France dont 6 à Paris.

- **Avantages et coûts** :
réputation européenne d'un label décliné sur un grand nombre de produits ; coût proportionnel au chiffre d'affaires.

- **Exemple d'établissement parisien labellisé** :
 Hôtel Best Western Aux Duucs de Bourgogne

► LABEL LA CLEF VERTE



- Présentation :

1er label environnemental international pour l'hébergement touristique écologique, ce label créé au Danemark en 1993 est désormais présent dans 23 pays.

- Organisme certificateur :

[La Clef Verte](#) - Tél: 01 45 49 05 80.

- Nombre d'établissements labellisés :

652 établissements en France, dont 11 établissements parisiens.

- Avantages et coûts :

mise à disposition d'outils d'évaluation environnementale; reconnaissance des fédérations professionnelles ; coût faible (200 - 800 euros).

- Exemple d'établissement parisien labellisé :

[Westin Hotel](#)

► LABEL GREEN GLOBE



- Présentation :

1er programme mondial de certification et d'amélioration des performances en développement durable conçu pour le tourisme et l'industrie du voyage.

- Organisme certificateur :

[Cabinet François Tourisme Consultant](#) - Tél : 05 53 54 49 00.

- Nombre d'établissements labellisés :

1 à Paris et 9 en France. Le nombre de demandes de labellisation est en forte progression.

- Avantages et coûts :

validation et crédibilité internationales ; coût de 0,03€/nuitée en moyenne (adhésion + audit + accompagnement).

- Exemple d'établissement Parisien labellisé :

[Hôtel Concorde Opéra](#)

LE CONTEXTE PARISIEN

La Ville de Paris, notamment au travers du Plan Climat, met en œuvre des actions concrètes pour réduire les émissions de carbone du territoire parisien. Ce plan d'action s'applique en particulier au secteur du tourisme car les mesures prises concernent l'optimisation de la consommation énergétique des bâtiments (maximum de 50 kWh/m²/an en dépense d'énergie primaire), les déplacements (réduction du parc automobile, utilisation de véhicules moins polluants), et la consommation de déchets (collecte sélective, recyclage, achats responsables).



LE SAVIEZ-VOUS ?

[SITE PARISINFO.COM/TOURISME-DURABLE](http://SITE.PARISINFO.COM/TOURISME-DURABLE)

Bonnes pratiques et usages en matière de tourisme durable : hébergements écologiques, déplacements et loisirs responsables, lieux de référence.

[TROPHÉES DU TOURISME RESPONSABLE](#)

Manifestation reconnue, chaque année des personnalités importantes élisent des entreprises oeuvrant dans les domaines du voyage et de l'hébergement responsables, des agences de voyage responsables, de l'éco-mobilité et de l'information et la sensibilisation responsables.



POUR ALLER PLUS LOIN

► [Le tourisme durable, guide comparatif des labels et chartes du territoire français, ECOCERT](#)



POUR ALLER PLUS LOIN

OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE PARIS (OTCP)

L'OTCP a développé depuis quelques années ses compétences en matière de développement durable pour faire de Paris une destination touristique durable majeure conformément aux politiques de transport, d'urbanisme et d'environnement engagées par la municipalité.

Ceci se concrétise par la mise en ligne d'une rubrique tourisme durable sur www.parisinfo.com, la réalisation d'un diagnostic environnemental interne et la volonté d'accompagner les professionnels du tourisme à Paris, pour renforcer en particulier l'offre d'hébergement durable dans la capitale.

Contact : partenariats@parisinfo.com

UNION DES MÉTIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) est la première organisation professionnelle nationale représentant les hôtels, cafés, restaurants et le monde de la nuit, qu'ils soient indépendants ou issus de chaînes volontaires intégrées.

A travers ses syndicats parisiens, l'UMIH informe régulièrement ses adhérents de l'actualité en matière d'environnement, des nouvelles obligations réglementaires et des bonnes pratiques à adopter.

Chambre syndicale des Hôteliers de Paris (UMIH 75 Hôteliers)

34 avenue des Champs Elysées, 75008

Tel : 01.42.72.83.20

Mail : syndicat.hoteliers.meslay@wanadoo.fr

Union patronale de l'Industrie Hôtelière d'Île-de-France (UMIH 75 Île-de-France)

11 rue A. Bourdelle, 75015

Tel : 01.53.63.11.70

Mail : upih@upih.com

i



ACTIONS

GUIDES DE RÉFÉRENCE DANS L'HÔTELLERIE

► **GUIDE ECO GESTION ET ECO CONSTRUCTION DANS L'HÔTELLERIE, ODI FRANCE**

À commander sur le site d' [Atout France](#)

► **FEUILLE DE ROUTE À SUIVRE EN VUE D'UNE CERTIFICATION LA CLEF VERTE 2011**

DANS LES CHAMBRES

- Installer des poubelles de tri sélectif ;
- Proposer aux clients une réutilisation des serviettes et des draps ;
- Ne pas utiliser de produits chimiques polluants (aérosols, produits désodorisants...), utiliser des produits d'entretien éco-labellisés ;
- Informer les clients des efforts environnementaux faits par l'entreprise, des résultats obtenus et/ou de la contribution attendue d'eux.

DANS LES W.C ET SALLES DE BAINS

- Utiliser des sèche-mains peu consommateurs en énergie ;
- Installer des chasses d'eau à double commande, des stop-eau ou des urinoirs secs ;
- Utiliser des produits de robinetterie limitant automatiquement les quantités d'eau utilisées (mousseurs, systèmes à turbulence, réducteurs de pression et de débit, détecteurs de mouvement).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un économiseur d'eau permet d'économiser environ 10 litres d'eau à la minute, soit entre 30 et 50% des consommations en eau.

.....

Un robinet qui goutte: + 80 €/an
Une chasse d'eau qui coule: + 865 €/an



EN ACTION

UN HÔTEL LABELLISÉ ECO-LABEL EUROPÉEN OBTIENT DES RÉSULTATS TANGIBLES

« En évitant de tirer systématiquement la chasse d'eau des toilettes avant le nettoyage, à raison de 6 litres par chasse, multipliés par 40 chambres, nous avons diminué de 20% notre consommation d'eau annuelle. De même, en laissant aux produits de nettoyage éco-labellisés le temps d'agir, notre consommation de détergents a également baissé de 20%, diminuant ainsi la pollution aquatique. »

Alain Condy, PDG Best Western Premier Regent's Garden, Paris 17e



DANS LES ESPACES VERTS

- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage, économiser l'eau en paillant les massifs ;
- Utiliser des engrais organiques ;
- N'utiliser que des insecticides, herbicides, ou fongicides bio, si nécessaire ;
- Installer des refuges à insectes, des nichoirs à oiseaux ou à chauves-souris pour attirer la faune auxiliaire du jardinier (prédateurs naturels des insectes ravageurs) ;
- Choisir des espèces de plantes locales ;
- Composter les déchets verts.

SUR LES TERRASSES

- Devancer le nouveau règlement parisien applicable aux terrasses d'ici deux ans qui prévoit l'interdiction des dispositifs de chauffage au gaz de ces espaces ;
- Ne pas utiliser de dispositif de chauffage ou recourir à un dispositif alimenté par une énergie renouvelable ou proposer des couvertures comme cela se fait dans les pays nordiques.

DANS LES CUISINES

► OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET EN RESSOURCES NATURELLES

- Limiter le déversement d'eaux chargées en graisses ;
- Entretenir régulièrement les bacs à graisse (ex : vidange) pour éviter la forte quantité de graisses dans les eaux rejetées ;
- Éviter les systèmes de réfrigération à eau perdue ;
- Entretenir l'étanchéité des réfrigérateurs et chambres froides ;
- Placer des rideaux de protection devant les chambres froides ;
- Entretenir et dégraisser les filtres à graisse dans les hottes d'évacuation (une fois par semaine) ;
- Nettoyer les échangeurs thermiques et vérifier les joints d'étanchéité des appareils générant du chaud et du froid ;
- Nettoyer le circuit d'extraction d'air vicié, des buées et graisses (une fois par an) ;
- Optimiser le plan d'allumage des équipements ;
- Éloigner les réfrigérateurs des sources de chaleur ;
- Vérifier la consommation énergétique des équipements de cuisine.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les activités associées à la préparation d'un repas (vaisselle et opérations de nettoyage associées) consomment en moyenne 20 litres d'eau.

Centre d'Information de l'Eau





► SENSIBILISER LE PERSONNEL AUX ÉCO-GESTES

- Couvrir les casseroles quand on fait bouillir de l'eau ;
- Veiller à bien remplir le lave-vaisselle avant de le faire tourner ;
- Mettre en route les fours et appareils de cuisson au bon moment en fonction des opérations à effectuer.

► **S'APPROVISIONNER EN PRODUITS D'ALIMENTATION ÉCO-RESPONSABLES** : produits biologiques, produits de saison et de proximité.

+ POUR ALLER PLUS LOIN

QUELQUES LABELS DE RÉFÉRENCE DANS LE SECTEUR

► Agriculture biologique

Description :

le logo européen « Agriculture biologique » garantit le respect du règlement sur l'agriculture biologique de l'Union européenne. La marque AB (logo), propriété du Ministère de l'Agriculture, est d'usage volontaire.

Critères de certification :

aliment composé d'au moins 95% d'ingrédients issus de pratiques agronomiques et d'élevage respectueuses des équilibres naturels, de l'environnement et du bien-être animal.

► Bio équitable

Description :

la marque Bio Equitable garantit sur toute la filière de production et de transformation une certification biologique (AB ou autre référentiel international équivalent).

Critères de certification :

respect de conditions pour une agriculture durable et de conditions sociales et commerciales équitables précisées dans le référentiel.

► Autres :

Marine Stewardship Council (gestion durable de la ressource halieutique), **Label Rouge** (critère de qualité de production, pas de contrainte environnementale mais une attention portée au bien-être animal), **Appellations d'Origine Contrôlée** (garantissent une origine de proximité s'il s'agit d'AOC françaises).

► **POUR LES RESTAURANTS À EMPORTER** : réduire les emballages utilisés pour les aliments et utiliser des emballages éco-conçus.

Retrouvez ces actions en détail dans le [cahier des charges du label Clef Verte](#).

+ POUR ALLER PLUS LOIN

► [Tout savoir sur la gestion des bacs à graisse dans son restaurant.](#)

► [Réduire et valoriser les déchets, le choix gagnant, étude ADEME](#) (restaurants et commerces alimentaires).

[Plus d'informations sur les solutions en matière de collecte de déchets.](#)

TOURISME D'AFFAIRE

DÉCRYPTAGE

Le tourisme d'affaire représente 43,3% des nuitées hôtelières de Paris en 2009. 632 congrès (640 000 participants) et 441 salons (10 millions de visiteurs) se sont déroulés à Paris en 2009.

ACTIONS

CHOIX DU LIEU D'ACCUEIL

- Choisir : des sites faciles d'accès par les transports en commun ; des bâtiments peu consommateurs en énergie et en eau ; des traiteurs locaux privilégiant des produits locaux, de saison voire bio et/ou équitables, de préférence présentés en plats communs qui engendrent moins de déchets ;
- Privilégier : les décors et le mobilier réutilisables, les matériaux recyclables ;
- Inciter au covoiturage et à l'utilisation de transports en commun et du train.

COMMUNICATION

- Envoyer les invitations, les plans et les actes de colloques par Internet ou SMS ;
- Privilégier des souvenirs utiles, éco-conçus ou issus du commerce équitable, privilégier une signalétique et des badges réutilisables.

CHOIX DU LIEU D'HÉBERGEMENT

- Choisir des hôtels proches du lieu de manifestation ou pratiques d'accès ;
- Privilégier les hôtels éco-labellisés « Écolabel européen » ou « La Clef Verte ».



POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ [Guide du collectif Éco-événement, Fiches métiers](#)
- ▶ [Outil ADERE d'autodiagnostic environnemental à destination des organisateurs d'évènements](#)
- ▶ [Guide ENERIS des bonnes pratiques environnementales du secteur de l'évènementiel](#)



EN ACTION

BEST WESTERN, RÉPONDRE AUX ATTENTES DE SA CLIENTÈLE

« Pour la clientèle affaire, la politique environnementale d'un hôtel représente un véritable élément différenciant.

De nombreuses entreprises se sont lancées dans des certifications environnementales et ont de plus en plus d'obligations dans ce sens notamment dans le choix de leurs partenaires et prestataires. Ne pas rentrer dans leurs périmètres c'est se condamner à la marginalité ! »

Charline Bergeron, Coordinatrice développement durable, Hotel Best Western

AGENCES DE VOYAGE ET TOURS OPÉRATEURS

Transports & tourisme

DÉCRYPTAGE

Le bilan carbone de Paris de 2004 montre que les visiteurs représentent 40% du total des émissions du territoire parisien et que le transport en avion représente 95% des émissions de ces visiteurs.

Agences de voyage et tours opérateurs sont des acteurs majeurs de l'évolution vers un tourisme plus responsable en offrant des alternatives aux déplacements par avion des voyageurs.

Du fait de la probable augmentation des prix du carburant, développer aujourd'hui une offre de « voyage responsable », c'est se poser en pionnier d'un marché d'avenir.

ACTIONS

GUIDES DE RÉFÉRENCE

► [VERS UN TOURISME PARISIEN ÉCO-RESPONSABLE,](#)
APUR

► [AGIR ENSEMBLE POUR UN TOURISME DURABLE,](#)
COMITE 21

Un guide pour informer, sensibiliser, encourager et passer à l'action.

ENCOURAGER LES VOYAGES EN TRAIN

Jouer la carte des voyages par rail qui amènent au centre des capitales (gain par rapport aux transferts aéroport-centre ville); promouvoir l'innovation, le confort et la convivialité des voyages en train; proposer des séjours combinés (train + hôtel, train + réservation visite écologique de Paris, train + péniche...); mettre en place un service pro, par train, comprenant des services supplémentaires (réservation transports multimodaux, plans, guides...).

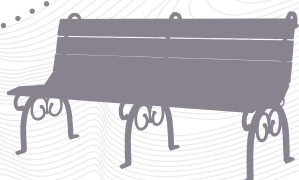


LE SAVIEZ-VOUS ?

19% des passagers des aéroports parisiens viennent de France, 32% de l'espace Schengen. Pour 51% des passagers aériens, un changement pour le train est donc possible !

DIMINUER LA FRÉQUENCE DES VOYAGES PAR AVION

Proposer des séjours plus longs avec des formules multicritères (visiter Paris puis la région ou le reste de la France par train, packages visite touristique, culturelle, écologique, sportive); monter des partenariats avec d'autres entreprises du secteur touristique ; monter des partenariats avec les agences des capitales européennes.





- **Sensibiliser les clients aux offres de voyage responsables :**

mettre en valeur les loisirs responsables ; promouvoir les déplacements alternatifs de la capitale (Vélib', circulation des bus, voies cyclables, stationnement des autocars, pass autocar, navette fluviale) et les forfaits « Paris Visite ».

- **Informar la clientèle sur les lieux de référence en matière de développement durable à Paris :**

via des guides en ligne, des kits du voyageur responsable.



LE SAVIEZ-VOUS ?

LES SOCIÉTÉS DE TAXIS VERTS À PARIS

- **La compagnie des Taxis G7** a mis en place une flotte Green cab (véhicules hybrides identifiables par leur logo à feuille verte).
- **La compagnie des Taxis bleus** de Paris a acquis des taxis fonctionnant au bio-carburant conduits par des chauffeurs maîtrisant l'éco-conduite.
- **L'entreprise Ecocab** propose un service de transport en véhicules hybrides.



EN ACTION

ECOVISIT, OU LE TRANSPORT À PARIS À L'HEURE ÉCOLO.

« Nos visites guidées historiques et écologiques permettent de découvrir des initiatives concrètes en faveur de l'environnement à Paris, confortablement installé dans une voiture hybride éco-conduite avec compensation des émissions de CO₂ et lavage sans eau. Nos clients sont étonnés d'apprendre, par exemple, que Paris est la capitale la plus boisée d'Europe et de bénéficier d'un transport plus respectueux de l'environnement. »

Erwan Maizy, Gérant Ecovisit Paris



POUR ALLER PLUS LOIN

RENDEZ-VOUS SUR
[l'Eco-comparateur Voyage SNCF](#)



DÉCRYPTAGE

RÉGLEMENTATION

► « FAIRE DU BÂTIMENT LE CHANTIER NUMÉRO 1 DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Le plan Bâtiment Grenelle, lancé en janvier 2009, a pour objectifs de :

- généraliser les Bâtiments Basse Consommation (BBC) à partir de 2011 pour le tertiaire et pour toutes les constructions neuves à partir de 2013 ;
- réduire les consommations d'énergie, avec un objectif de -38 % pour 2020 ;
- mobiliser et accompagner les professionnels du secteur (formations, mobilisations...).

+ POUR ALLER PLUS LOIN

► [Tout savoir sur le Plan Bâtiment](#)

► LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE

La Réglementation Thermique (RT) a pour objectif de diminuer les consommations énergétiques des bâtiments neufs résidentiels ou tertiaires.

Les enjeux sont à la fois environnementaux (lutter contre l'effet de serre), sociaux (améliorer le confort des occupants) et économiques (réduire la facture énergétique et encourager les systèmes et les techniques constructives performants).

La RT 2005, actuellement en vigueur, impose le respect de 3 principes :

- **économie d'énergie** : la consommation énergétique globale du bâtiment doit être inférieure à la consommation énergétique globale d'un bâtiment fictif dit « de référence » ;
- **confort d'été** : la température intérieure conventionnelle (TIC) atteinte en été doit être inférieure à la température de référence ;
- **«garde-fous»** : des performances minimales sont à respecter. Les valeurs sont définies poste par poste.

La [RT 2012](#) sera applicable à tous les permis de construire déposés à partir du 28 octobre 2011 pour les bâtiments neufs du secteur tertiaire, public et les bâtiments à usage d'habitation construits en zone ANRU. Elle s'appliquera à partir du 1er janvier 2013 à tous les autres types de bâtiments neufs. Le niveau de performance énergétique imposé se conformera aux indicateurs du label BBC-Effinergie.

i LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, le bâtiment représente 43% de la consommation d'énergie.

+ POUR ALLER PLUS LOIN

TOUTES LES OBLIGATIONS EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE POUR VOTRE MÉTIER

Fiche Métiers du bâtiment, diffusée par les Chambres des métiers et de l'artisanat d'Île-de-France.





NORMES ET LABELS DE RÉFÉRENCE

De nombreux labels existent dans le bâtiment, afin de fixer les seuils énergétiques et les exigences techniques à respecter.

Actuellement, les principaux labels de référence sont:

► BBC ÉFFINERGIE



- **Description :** concerne les bâtiments neufs ou les parties nouvelles de bâtiments.
- **Critères de certification :**
 - non dépassement d'une valeur de consommation énergétique maximale fonction de la zone de construction ;
 - valorisation de la mesure de perméabilité à l'air du bâtiment.
- **Notoriété :** en Île-de-France, 90 logements collectifs et 420 maisons individuelles sont labellisés et plus de 23 000 logements sont en cours de certification.
- **Contact :** www.effinergie.org

► DÉMARCHE HQE®



- **Description :** démarche globale d'évaluation de la qualité environnementale d'un bâtiment sur tout le cycle de vie d'une construction. Elle est initiée par le maître d'ouvrage.
- **Critères de certification :** [la démarche HQE®](#) n'est pas un ensemble de normes mais un ensemble d'objectifs portant sur :
 - la maîtrise des impacts des constructions sur l'environnement extérieur (éco-construction et éco-gestion) ;
 - la création d'un environnement intérieur satisfaisant (confort et santé des utilisateurs).

▪ **Notoriété :**

en France, 5 113 logements collectifs et 131 logements individuels ont été déclarés HQE®, dont 75% en Île-de-France.

▪ **Contact association HQE®:**

s.benamor@assohqe.org

► LE CERTIFICAT H&E®

► LE CERTIFICAT PATRIMOINE, HABITAT ET ENVIRONNEMENT



LE SAVIEZ-VOUS ?

Toutes les opérations commandées par la Ville de Paris **supérieures à 1 million d'euros** sont réalisées en HQE®.

LE CONTEXTE PARISIEN

LE PLU PARISIEN (PLAN LOCAL D'URBANISME)

► QU'EST CE QU'UN PLU ?

Un PLU est un document stratégique qui définit les orientations sur l'évolution d'une ville ainsi que les réglementations sur lesquelles se fondent les décisions publiques et privées en matière d'urbanisme.

► L'IMPACT DU PLU SUR LE SECTEUR DU BTP

Économies d'énergie : la construction et la réhabilitation de bâtiments tendent vers les principes de HQE®. Par ailleurs, la Ville de Paris a mis en place, notamment à travers son plan Climat, des outils ou des mécanismes financiers favorisant l'isolation des murs et des fenêtres et le développement des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques.

- **Déchets** : le PLU prévoit, dans tous les bâtiments, la possibilité d'aménager des lieux de stockage des déchets, appropriés à la collecte sélective et à la récupération pour réutilisation.
- **Pollution sonore** : des caractéristiques acoustiques minimales des bâtiments d'habitation sont imposées au maître d'ouvrage lors de toute nouvelle construction.
- **Préservation de la biodiversité** : les opérations d'aménagement, de construction ou de réhabilitation de bâtiments doivent privilégier le maintien ou l'aménagement des milieux de vie, et la création de continuités écologiques.

POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ [Tout savoir sur le PLU parisien](#)
- ▶ [Dispositions du PLU en faveur de l'environnement](#)

LE PLAN CLIMAT

Le Plan Climat parisien a pour mission de lutter contre le dérèglement climatique. Il se fixe pour objectif à l'horizon 2020 la réduction de 25% des émissions sur le territoire par rapport à 2004.

Sur le volet BTP, le plan d'action est ambitieux et vise à :

- **retenir** un maximum de 50 kWh/m²shon/an en énergie primaire pour les constructions neuves et 80 kWh/m²shon/an pour les rénovations lourdes ;
- **baisser** de 39% les émissions du patrimoine municipal par le biais d'un plan de rénovation de son parc ;
- **encourager** les Parisiens à réaliser des travaux de lutte contre le changement climatique.

POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ [Tout savoir sur le Plan Climat](#)
- ▶ [Référentiel Un aménagement durable pour Paris, Mairie de Paris](#)



ACTIONS

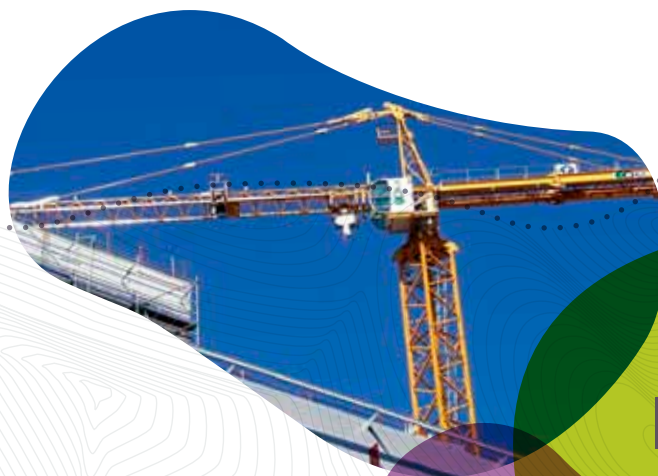
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- ▶ [CAHIER DE RECOMMANDATIONS ENVIRONNEMENTALES POUR LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'AMÉNAGEMENT, MAIRIE DE PARIS](#)

Des conseils pratiques répondant aux différents enjeux environnementaux d'un chantier parisien.

- ▶ [GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR L'ENVIRONNEMENT SUR LES CHANTIERS DU BÂTIMENT, FFB](#)

Des conseils pratiques classés par thématique environnementale pendant la phase de construction.



CONCEPTION D'UN BATIMENT DURABLE

Bureau d'études et architectes

ADAPTATION AU SITE

- Prendre en compte l'emplacement, l'ensoleillement, le vent, le voisinage, le relief du terrain ;
- Orienter le plan du bâtiment ;
- Mieux gérer les apports de lumière et de chaleur.

MODE CONSTRUCTIF

- Construire compact ;
- Veiller au choix des matériaux pour contribuer à l'inertie thermique du bâtiment, aux performances acoustiques, à sa durabilité, à l'isolation et à l'étanchéité ;
- Prévoir des espaces de pleine terre et des espaces végétalisés.

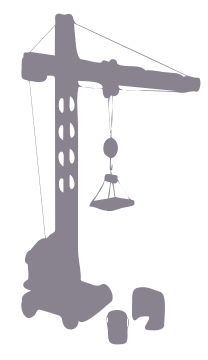
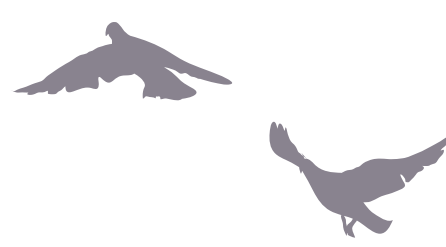
PERFORMANCE THERMIQUE

- Choisir un bon isolant et exiger une certification ACERMI ;
- Isoler l'ensemble des éléments de l'enveloppe ;
- Chasser les ponts thermiques ;
- Traiter les jonctions avec soin: menuiseries, toitures, prises...



POUR ALLER PLUS LOIN

Fiche Isolation Thermique, Cahier de Recommandations Environnementales, Mairie de Paris





ÉQUIPEMENTS

- Ventilation : garantir une bonne qualité de l'air ;
- Éclairage : favoriser l'éclairage naturel ;
- Chauffage : utiliser des chauffages performants et des régulateurs ;
- Eau chaude : utiliser l'énergie solaire ;
- Système énergétique : réversible ou irréversible, énergie renouvelable.



POUR ALLER PLUS LOIN

Fiche Chauffage, Cahier de Recommandations Environnementales, Mairie de Paris

Fiche Panneaux Solaires, Cahier de Recommandations Environnementales, Mairie de Paris



LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, plus de 20 millions de logements seront à rénover d'ici à 2050 : le secteur résidentiel représente les deux tiers des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre du bâtiment. Soit plus de 10 milliards d'euros de travaux supplémentaires par an jusqu'en 2050* !

* FFB



EN ACTION

UN QUARTIER EN AVANCE SUR LA RÉGLEMENTATION

« À Paris 20ème, dans l'éco-quartier Fréquel-Fontarabie, nous avons conçu le premier immeuble collectif parisien conforme aux exigences du logement passif (15 kWh/m²/an pour le chauffage). Mais notre objectif était avant tout de montrer qu'il est possible d'améliorer à la fois le confort et la performance énergétique d'un bâtiment. Nous avons ainsi augmenté la surface vitrée (24 % de la surface habitable) et optimisé l'éclairage naturel, et ce malgré une densité forte et une orientation principale au nord. »

Maîtrise d'ouvrage : Société immobilière d'économie mixte de Paris (Siemp) ;

Maîtrise d'œuvre : Pascal Gontier ;

Architecte : Frédéric Maire ;

Surface : 1 640 m² HON ;

Coût : 3,30 millions d'euros HT.

GESTION DURABLE D'UN CHANTIER

Artisans

POLLUTION DES EAUX

- Éviter de polluer les sols pour ne pas polluer les eaux ;
- Collecter les eaux usées et les eaux de ruissellement du chantier pour les diriger vers un réseau d'épuration ;
- Ne déverser aucun produit toxique ou dangereux dans les réseaux collecteurs ;
- Stocker les carburants ainsi que tous les liquides dangereux dans des espaces équipés de bassin de rétention ;
- Ne stocker ni déchets, ni matières solubles, ni matériaux non inertes à même le sol ou exposés aux intempéries.

POLLUTION DE L'AIR

- Prendre les mesures nécessaires pour éviter les poussières ;
- N'allumer aucun feu sur le chantier ;
- Veiller au bon réglage des moteurs thermiques et des appareils de chauffage ;
- Ne pas faire fonctionner de moteurs thermiques dans des locaux fermés ou trop peu ventilés ;
- Évacuer rapidement les matières malodorantes.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous êtes spécialisé dans la réalisation de travaux d'économie d'énergie ou l'installation de systèmes utilisant des énergies renouvelables ?

Demandez à être référencé par votre fédération professionnelle dans le répertoire des entreprises franciliennes de la Mairie de Paris destiné aux Parisiens, syndicats, cabinets d'architectures... (rubrique construction et aménagement durable sur paris.fr et www.capecobat.fr).

POLLUTION DES SOLS

- Procéder à l'approvisionnement en carburants, vidanges et entretiens des moteurs sur des sites adaptés ;
- Stocker les carburants ainsi que tous les liquides dangereux dans des espaces équipés de bassin de rétention ;
- Équiper les aires de nettoyage des cuves et bennes d'un bassin de rétention.

DÉCHETS

- Recycler et collecter les déchets ;
- Veiller au bon stockage et dépôt des déchets en centre de regroupement ;
- Réemployer dans l'état les déchets bruts : pierres de construction, tuiles, briques...



POUR ALLER PLUS LOIN

► Modalités d'évacuation des gravats

► Bourse des déchets, service offert par la CCIP

► Plus d'informations sur les solutions en matière de collecte (lieux de collecte, déchets toxiques...)





AIDES

NUISANCES SONORES

- S'assurer de la conformité des matériels et équipements générateurs de bruit ;
- Grouper les opérations bruyantes ;
- Utiliser des écrans anti-bruits.

TRAVAIL ET MISE EN ŒUVRE

- Soigner le travail et la mise en œuvre.



EN ACTION

LA LOUISIANE, LE BÂTIMENT SE MET AU VERT

«Labellisés EnVol depuis 2009 et certifiés ISO 14 001 depuis janvier 2011, nous nous sommes engagés très tôt pour l'environnement. L'une de nos priorités est une meilleure gestion des déchets (PVC, produits bitumineux): pour les matériaux pour lesquels nous n'avons pas trouvé de substitution, nous avons ainsi mis en place une benne dédiée sur nos chantiers de rénovation. Notre engagement représente 0,4% de notre chiffre d'affaires mais le retour sur investissement est rapide car les acheteurs publics font désormais de l'environnement un critère d'évaluation déterminant.»

Cyril Venturini, Gérant de LA LOUISIANE

FORMATIONS FEEBAT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

► **Bénéficiaires** : toutes les entreprises du BTP (chefs d'entreprises et salariés).

► **Descriptif** : 3 modules de formation portant sur l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. 95% du coût de la formation est pris en charge par les fédérations.

Les formations FEEBAT sont incontournables pour obtenir le **label Eco Artisan** créé par la CAPEB et permettant de rendre identifiables les entreprises en mesure de réaliser des travaux d'économies d'énergie.

► **Contact** : www.feebat.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

La **CAPEB 75 - Paris et Petite Couronne** met à disposition de ses adhérents des informations (guide, opération spécifique pour le recyclage des pots de peinture...) sur le traitement de leurs déchets des plus banals aux plus dangereux, avec des conditions avantageuses pour accéder aux déchèteries qui les acceptent. Elle conseille, informe et sensibilise les entreprises sur cette question.

Pour plus d'informations,
contacter Madame Nathalie Poitou,
nathalie.poitou@capeb-paris.fr

ACTIVITÉS DE BUREAU

DÉCRYPTAGE

Pour les entreprises, il y a un véritable enjeu de mobilisation interne des équipes. L'écologie au bureau est un premier pas pour fédérer ses salariés autour des valeurs de l'entreprise et des responsabilités citoyennes.



LE SAVIEZ-VOUS ?

6% des salariés se disent engagés vis-à-vis de la mission de leur entreprise.

40% se disent opposés à la vision de leur entreprise*.

*COMITE 21.

ACTIONS

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

► [GUIDE DE L'ÉCO-CITOYEN AU BUREAU, ADEME](#)

Fiches pratiques thématiques à destination des salariés.

► [GUIDE DU BUREAU ÉCO-RESPONSABLE POUR LES ENTREPRISES, ADEME](#)

10 fiches thématiques présentant des actions concrètes à mettre en place et des outils de suivi.

Si vous souhaitez recevoir l'affiche de la Ville de Paris « Les éco-gestes au bureau », remplissez [ce formulaire](#).

LES ACHATS

- Acheter des fournitures éco-conçues ;
- Mettre en place une charte d'achats éco-responsables.



POUR ALLER PLUS LOIN

[Passeport éco-produit, ADEME](#)

Guide en ligne pour rendre vos achats professionnels plus écologiques.



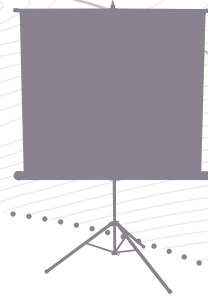
LE SAVIEZ-VOUS ?

UN SITE DÉDIÉ AUX ACHATS RESPONSABLES

[Greenflex](#) est un site qui permet aux entreprises et aux collectivités de trouver des produits et des services responsables.

LE PAPIER

- S'approvisionner en papier recyclé ; [Pour connaître les labels relatifs au papier, rendez-vous sur la fiche « Edition »](#)
- Limiter les impressions et imprimer en recto-verso ;
- Recycler le papier en l'utilisant comme brouillon ;
- Imprimer en noir et blanc ;
- Favoriser la communication par Internet (ex : serveur FTP, sites gratuits...).



i LE SAVIEZ-VOUS?

En France, en 2009, 18 milliards d'euros ont été dépensés en impression par les entreprises. En moyenne, 28 pages sont imprimées par personne et par jour, dont 4 à 5 pages inutiles. Ces chiffres sont identiques à ceux mesurés en 2007 alors que les bonnes pratiques sont de plus en plus diffusées.

Observatoire des comportements d'impression en entreprise, Lexmark et Ipsos, mai 2010 ; étude réalisée en juillet/août 2009

Le matériel informatique

- Éteindre l'écran de son ordinateur ;
- Ne pas laisser les appareils électriques, les imprimantes ou les ordinateurs en veille (consommation de veille égale à 80% de la consommation en fonctionnement dans certains cas) ;
- Ne pas utiliser d'économiseur d'écran ;
- Vérifier les réglages de luminosité de son écran ;
- Installer des logiciels de mise en veille des ordinateurs.

i LE SAVIEZ-VOUS?

Le label **Energy Star** est attribué aux produits (ordinateurs, imprimantes, copieurs...) dont la consommation électrique est la plus faible. Il est mis en place par l'EPA (Agence fédérale de l'environnement des États-Unis).

+ POUR ALLER PLUS LOIN

Guide de la collecte des papiers du bureau, ADEME
À commander en ligne sur le site de l'ADEME.

Plus d'informations sur les solutions en matière de collecte

LES LOCAUX

- Acheter ou louer des locaux HPE (Haute Performance Energétique) ou BBC (Bâtiment à Basse Consommation d'énergie) ;
- Faire appel à des entreprises d'entretien écologiques ;
- Pour les sanitaires, se référer à la fiche «[Tourisme](#)».

LES ÉNERGIES

L'éclairage

- Équiper les locaux d'un système d'éclairage optimisé.

Le chauffage / la climatisation

- Éteindre les climatiseurs la nuit ou ventiler si possible avec des ouvrants ;
- Équiper les locaux de système de régulation de la température.





EN ACTION

ARTUPOX, NETTOYAGE INDUSTRIEL ÉCOLOGIQUE À PARIS

« Depuis 2005, nous dépoussiérons le secteur du nettoyage professionnel en n'utilisant que des produits d'entretien «écologiques». Notre engagement environnemental a accéléré notre implantation sur le marché des salons professionnels, des congrès et de tous les lieux où le nettoyage intervient en présence de visiteurs ou de public. Six ans après sa création, notre société compte déjà 29 salariés, de nombreux clients réguliers, et une filiale suédoise représentant 30% de notre chiffre d'affaires ! »

Chrystèle Gimaret, Présidente d'Artupox

LES DÉPLACEMENTS

Déplacement des salariés

- Favoriser le covoiturage ;
- Offrir des abonnements à Velib' ou aux transports en commun ;
- Prévoir des parkings à vélo ;
- Élaborer un PDE (un plan de déplacements en entreprise visant à rationaliser les déplacements des salariés).



POUR ALLER PLUS LOIN

Organiser les transports : le plan de déplacements entreprise, ADEME

Fiche pratique pour mettre en place un Plan de déplacements entreprise.



EN ACTION

AUXILIA, DES COLLABORATEURS ÉCO-MOBILES

« Nous avons déployé tout un éventail de solutions alternatives de déplacement pour nos salariés : prise en charge à 100% de l'abonnement Vélib' ; mise à disposition de Vélos à Assistance Electrique (VAE) ; abonnement de l'entreprise à la Caisse Commune, un service d'autopartage, quand l'usage de la voiture est nécessaire. Nos notes de frais intègrent aussi les émissions de Gaz à Effet de Serre! Cette innovation s'inscrit dans une démarche carbone plus globale reposant sur la réalisation d'un bilan carbone, le déploiement d'actions de réduction et de compensation de nos émissions de G.E.S. »

Mélanie Goffi, Directrice d'Auxilia



? AIDES

AIDE À LA RÉALISATION D'ÉTUDES DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS

(plans de déplacements de l'entreprise, covoiturage, auto-partage)

- ▶ **Bénéficiaires** : toutes les entreprises, notamment les PME-PMI
- ▶ **Descriptif** : diagnostic des déplacements générés sur un site (prise en charge au maximum de 50% plafonnée à 75 K € ; investissement sur les modes alternatifs à la voiture: max 300 K € ; étude de faisabilité pour le développement de l'usage de transports combinés : 50% plafonné 75 K €)
- ▶ **Contact** : ADEME

LES DÉCHETS

- Mettre à disposition des poubelles de tri dans les bureaux.

i LE SAVIEZ-VOUS?

- ▶ **Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)** en cours de préparation pour atteindre une réduction de 7% des tonnages d'ordures ménagères et assimilées d'ici 2015 (publication du PLPD au 1er semestre 2012). Des actions sur les déchets assimilés aux ordures ménagères des entreprises sont incluses.

- ▶ Le guide de l'éco-communication, ADEME

Livraisons et approvisionnements ;

- Privilégier les coursiers à vélo,
- Faire appel à des entreprises de transport ayant une flotte de vélo à assistance électrique.

? AIDES

AIDE FINANCIÈRE de la Ville de Paris à l'achat de cyclomoteurs électriques et de bicyclettes électriques.

“ ”



DÉCRYPTAGE

RÈGLEMENTATION

LA RÉGLEMENTATION DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

L'activité des industries graphiques est considérée comme « à risque » pour l'environnement. Elle est donc potentiellement soumise à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Si c'est le cas, l'imprimerie est soumise à des formalités particulières imposées par la Préfecture du département concerné. Selon les dangers qu'elle fait courir à l'environnement, l'entreprise est soumise à déclaration ou à autorisation.

Toutes les entreprises utilisant la technique de l'offset à séchage thermique sont automatiquement soumises à autorisation. Pour les autres, cela dépend de la quantité de papier stockée par l'entreprise, et des quantités d'encre et de produits toxiques ou dangereux pour l'environnement utilisées pour son activité.

Pour tout savoir sur cette réglementation, rendez-vous sur le site du [CNIDEP](#)

LA GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX

La gestion des déchets liquides dangereux est en enjeu prépondérant pour la profession. Un certain nombre de mesures sont à prendre pour, entre autres, limiter les rejets de solvants et de révélateurs et envisager des techniques moins polluantes.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la [CCI de Paris](#).

NORMES ET LABELS DE RÉFÉRENCE

LABELLISER SON IMPRIMERIE

► LABEL IMPRIM'VERT

- Présentation :

[Ce label](#) est dédié aux imprimeries voulant s'engager dans le l'éco-impression.

- Critères de certification :

- bonne gestion des déchets dangereux ;
- sécurisation du stockage des liquides dangereux ;
- non utilisation des produits toxiques ;
- sensibilisation environnementale auprès de la clientèle...

► [ISO 14 001](#) : [Partie générique - ISO 14001](#)



EN ACTION

TPI, IMPRIMERIE LABELLISÉE IMPRIM'VERT

« Le label Imprim'Vert est une façon simple et positive d'aborder le problème des normes environnementales à partir de choses concrètes. Il est facile à implanter dans les ateliers de production et nous permet de raconter une histoire à nos clients pour les associer à ces problématiques. »

Raphaël Tanguy, dirigeant de TPI



AIDES

OPÉRATION IMPRIM'VERT

- ▶ **Descriptif :**
accompagnement des imprimeurs pour l'obtention du label Imprim'Vert
- ▶ **Contact :**
pôle d'Innovation de l'imprimerie (P2i) : contact@p-2i.fr

ACHETER DU PAPIER CERTIFIÉ

Afin de connaître toutes les normes et labels environnementaux pour les produits papiers, télécharger le [guide réalisé par Ecofolio en partenariat avec l'ADEME](#).

LE CONTEXTE PARISIEN

En Île-de-France, le nombre d'entreprises labellisées Imprim'Vert en 2010 était de 411 (393 en 2009).

Cela en fait la plus grosse implantation d'imprimeurs labellisés du territoire français (19% du total des imprimeurs labellisés en France).

La liste des imprimeurs labellisés est consultable sur le site [Imprim'Vert](#)



ACTIONS

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

▶ GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE L'IMPRIMEUR MODÈLE, IMPRICLUB

Des bonnes pratiques classées par thématique : papier, encre, fabrication, transport...

▶ CAHIER DES CHARGES IMPRIM'VERT

Le cahier des charges Imprim'Vert constitue un plan d'action de référence pour toute entreprise souhaitant être écologiquement plus responsable.

MATIÈRES PREMIÈRES

- Utiliser du papier 0 % d'arbres : papier Bagasse (canne à sucre, lin ou chanvre) ; papier Shiro Alga Carta (algues) ;
- Utiliser du papier recyclé ;
- Utiliser du papier éco-labellisé ;
- Imprimer avec des encres végétales ;



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les label **FSC (Forest Stewardship Council)** et **PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières)** garantissent que la papier provient de bois issu de forêts gérées durablement.

Les encres végétales ont les caractéristiques spécifiques suivantes :

- **Intensité élevée ;**
- **Encres plus facilement biodégradables** que des encres d'origines minérales (à base d'hydrocarbures pétroliers à point d'ébullition élevé);
- **Composés Organiques Volatiles réduits.**

- Ne pas utiliser de produits étiquetés «toxiques» ;
- Utiliser du papier à faible grammage.

FABRICATION

- Utiliser des CTP (Computer To Plate) thermiques sans chimie ;



LE SAVIEZ-VOUS ?

LES CTP THERMIQUES, UNE TECHNOLOGIE PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Les CTP thermiques suppriment l'emploi de fixateur et de révélateur au moment du développement des plaques pour l'impression offset. Cette technologie grave la surface photosensible de la plaque au laser, la zone non brûlée étant lavée à la gomme arabique (produit naturel) et les résidus sont aspirés.



- Investir dans une machine de meilleure qualité (réductions de la quantité de produits chimiques et d'eau utilisés) ;
- Privilégier un façonnage intégré pour limiter les transports vers les sous-traitants ;
- Éliminer des déchets dangereux avec des entreprises agréées : révélateurs et fixateurs de plaques, solvants usagés, boîtes d'encre, bidons vides, chiffons souillés... ;
- Recycler les autres déchets ;
- Sécuriser le stockage des liquides neufs dangereux et des déchets liquides en cours d'utilisation ou non ;
- Imprimer en quadrichromie et de manière générale, éviter les effets métalliques, les encres Pantone® qui impliquent l'utilisation de solvants pour le nettoyage des machines ;
- Préférer le vernis U.V au pelliculage. En effet, le complexage d'un film plastique et d'un support papier est par nature moins écologique; les deux supports ne pouvant plus être dissociés, ils deviennent alors non recyclables.



POUR ALLER PLUS LOIN

Guide Réduire et valoriser les déchets, les choix gagnants, ADEME



DISTRIBUTION

- Envoyer par mail les bons à tirer ;
- Sélectionner des transporteurs « propres ». Ils doivent être équipés d'une flotte de véhicules normalisés selon les directives européennes Norme EURO 4 (norme anti-pollution).

FIN DE VIE

- Collecter des chutes et déchets de coupe par un système de rotation de benne à papier (exclusivement). Une entreprise spécialisée se charge de trier ces matières premières et de les redistribuer, pour la fabrication de papier recyclé, papier journal, papier d'emballage, carton...

SENSIBILISATION

- Promouvoir les éco-formats : recto-verso, réduction des marges et des interlignes ;
- Promouvoir les bonnes pratiques environnementales : impressions numériques plutôt que offset, supports éco-conçus.



EN ACTION

ATELIERS VOLUME, IMPRIMEUR ENGAGÉ MAIS DISCRET !

« Dès le début, nous avons choisi de nous engager dans une démarche de développement durable « globale » : certifiée Imprim'Vert en 2008, la société a été labellisée LUCIE la même année. Concrètement, cela se traduit par des contrats CDI pour tous les salariés, une utilisation de produits issus d'une céréale comme solvant, et un dispositif de recyclage des décorations mis en place. Si cet engagement n'est pas toujours connu de la clientèle, il est une formidable source de motivation pour nos équipes ! »

Jean-François Chanteur, Gérant de Ateliers Volume



REMERCIEMENTS

MERCI AUX ACTEURS QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE PROJET

- L'Agence Parisienne du Climat
- La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
- La Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris
- La Chambre des métiers et de l'artisanat de Paris
- L'Office du Tourisme et des Congrès de Paris
- Planet Entreprise Paris 17
- Paris Région Lab
- L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie

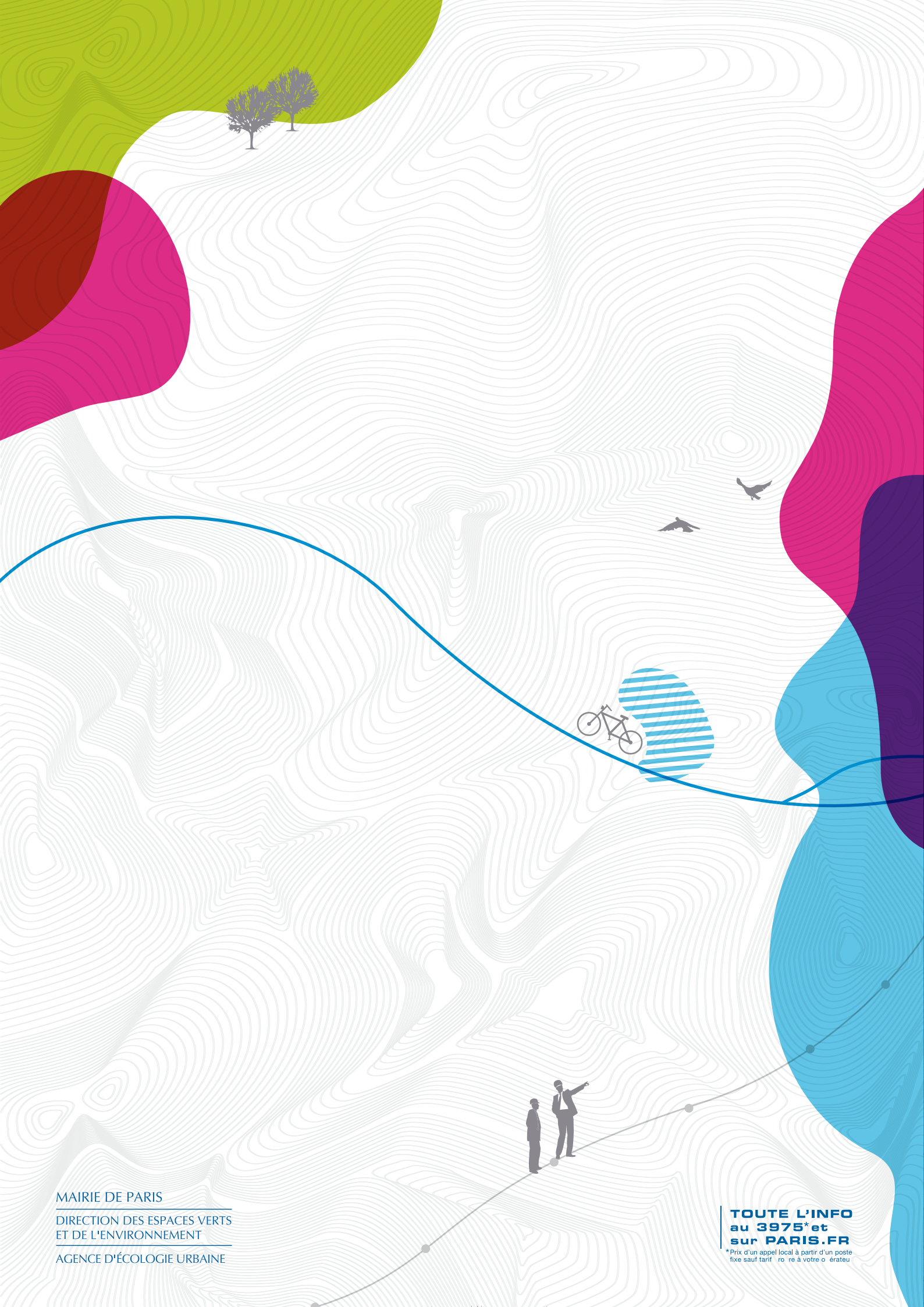
MERCI AUX ENTREPRISES QUI ONT ACCEPTÉ DE FIGURER DANS CE GUIDE

CE GUIDE À ÉTÉ RÉALISÉ PAR L'AGENCE D'ÉCOLOGIE URBAINE, DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE ET CONCEPTION GRAPHIQUE : LA DEUXIÈME MAISON

CRÉDITS PHOTO : p.7 Thierry Mareschal, p.23, 30 et 34 Sophie Robichon, p. 25 Dany Gander-Gosse, p.37 Fanfan (Fotolia), p.41 et 48 Mairie de Paris, p.43 Déborah Lesage.





MAIRIE DE PARIS
DIRECTION DES ESPACES VERTS
ET DE L'ENVIRONNEMENT
AGENCE D'ÉCOLOGIE URBAINE

**TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR**

*Prix d'un appel local à partir d'un poste
fixe sauf tarif roaming à votre opérateur